



Le Saint-Siège

CHIROGRAPHE DU PAPE FRANÇOIS

Le Réseau mondial de prière du Pape, anciennement Apostolat de la prière, créé en France par le père François-Xavier Gautrelet, S.J., est fondé sur la spiritualité du Sacré-Cœur de Jésus et accueille les intentions mensuelles de prière proposées par le Pape à l'Église.

Il y a quelques années, j'ai institué le Réseau mondial de prière du Pape comme Œuvre pontificale pour souligner le caractère universel de cet apostolat et la nécessité que nous avons tous de prier toujours plus et avec un cœur sincère.

Dans le but de coordonner et d'animer ce mouvement spirituel qui m'est cher, le dotant d'une structure adaptée à l'époque à laquelle nous vivons, en vertu du pouvoir apostolique dans l'Église et de la souveraineté dans l'Etat de la Cité du Vatican, vus les canons 331, 114 et 115 §3, 116 §1 et 1303 §1, n. 1 du Code de droit canonique, et l'art. 1 n. 1 de la Loi fondamentale de la Cité du Vatican du 26 novembre 2000, répondant à l'instance présentée par le Réseau mondial de prière du Pape,

J'ÉRIGE

en personne juridique canonique et vaticane la Fondation «Réseau mondial de prière du Pape», dont le siège sera situé dans l'Etat de la Cité du Vatican, réglementée par les Statuts annexés au présent Chirographe, que j'ai approuvés aujourd'hui, et qui entreront en vigueur à partir du 17 décembre 2020.

Cité du Vatican, le 17 novembre 2020.

François

©Copyright - Libreria Editrice Vaticana